

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.  
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## INFORMATIONS

### L'Enquête sur le Panama

Il a été procédé hier, au Palais-Bourbon, en la salle des archives de la commission d'enquête, à l'ouverture du dossier dit « scellés Imbert », contenant les papiers de la succession du baron de Reinach. Cette ouverture a eu lieu en présence de MM. Vallé, président de la commission ; Mathé, l'un des archivistes, et Rouanet, qui est chargé du rapport sur cette partie de l'enquête.

M. Imbert, liquidateur de la succession de Reinach, était également présent ; il a fourni les explications à l'égard de quelques pièces qui manquent, paraît-il, dans le dossier.

### Le Monument de Sedan

L'inauguration du monument de Sedan se fera sans aucune cérémonie officielle le 7 août prochain. Ce monument, érigé sur la place Alsace-Lorraine, est dû au célèbre sculpteur Croisy. Le groupe principal représente un soldat blessé qui, tenant encore à la main son fusil, s'appuie sur un canon, tandis que la Gloire, personnifiée par une femme aux ailes frémissantes, s'apprête à le couronner.

Sur la stèle qui le supporte, la France, représentée par une femme aux formes robustes, drapée à la mode antique, tient de la main gauche le drapeau national, tandis que de la droite elle indique la dédicace du monument à ses glorieux enfants : « La France reconnaissante, 1870. » De beaux motifs ornent la base du monument : une couronne traversée par une branche d'olivier ; deux bas-reliefs représentant, l'un une charge de cavalerie, l'autre la défense de Bazeilles.

### Loteries non autorisées

Les directeurs de journaux parisiens qui ont organisé des tombolas entre les abonnés ou acheteurs au numéro ont été invités à se présenter au parquet du tribunal de la Seine. Ils ont été avertis que s'ils donnaient suite à leur projet et procédaient au tirage au sort des lots annoncés ils seraient poursuivis en vertu de la loi de 1836, le parquet considérant les tombolas organisées par ces journaux comme des loteries entreprises sans l'autorisation préalable exigée par cette loi.

### Réservistes

M. Georges Leygues a adressé à M. le président du conseil une lettre par laquelle il demande que la décision prise le 13 juillet par le ministre de la guerre qui dispense d'appel les réservistes appartenant aux communes qui ont été éprouvées par les « inondations » et qui accorde un congé de trente jours aux militaires originaires de ces mêmes communes soit étendue aux communes des départements du Sud-Ouest qui ont été ravagées par « la grêle et les orages. » Le Président du conseil a fait un accueil favorable à cette demande.

### Petites Nouvelles

— Le général Archinard, directeur du service technique militaire au ministère des colonies, désigné pour remplacer le général Badens au commandement d'une des brigades de l'Indo-Chine, s'embarquera le 3 octobre pour l'Indo-Chine.

— 27 anarchistes espagnols sont arrivés à Liverpool. Ils ont été hébergés par les socialistes. La plupart sont repartis pour Londres.

— On télégraphie de Vienne au Standard

que le gouvernement autrichien a commandé à l'industrie française quarante-deux gros canons de forteresse et cent mille fusils.

## Chronique politique

### L'ÉLECTION DE PUY-L'ÉVÊQUE

M. Puech, notaire et maire de Puy-l'Évêque, candidat républicain aux élections du 8 août, adresse la circulaire suivante aux électeurs du canton :

MES CHERS CONCITOYENS,

Sollicité par mes amis républicains et encouragé par le plus grand nombre des maires du canton, je viens faire appel à vos suffrages pour remplacer au Conseil général du Lot, M. Rey, démissionnaire.

Je ne crois pas avoir longuement à vous parler de mes opinions fermement républicaines, les Electeurs de Puy-l'Évêque, qui ont fait de moi, depuis huit ans, et leur conseiller municipal et leur maire, vous diront qui je suis et qu'elle a toujours été ma conduite politique.

Vous m'avez vu, d'ailleurs, dans toutes vos communes, combattre énergiquement pour les candidats républicains.

Bien que le Conseil général ne soit pas une assemblée politique, il y a quelques points sur lesquels un candidat doit loyalement faire connaître toute sa pensée à ceux dont il sollicite les libres suffrages.

Partisan d'une politique franchement républicaine bien décidée à ne pas piétiner sur place, et à donner à la démocratie toutes les réformes et les avantages qu'elle est en droit d'exiger du régime républicain, si j'étais votre élu, je voterais et soutiendrais :

1° Toute proposition ayant pour but la diminution des charges publiques qui pèsent si lourdement sur l'agriculture.

2° Toute proposition ayant pour but d'amener les Chambres à voter l'impôt progressif sur le revenu, afin d'alléger surtout les charges des petits propriétaires.

3° La suppression de la contribution personnelle-mobilière et des portes et fenêtres.

4° La réforme des droits de succession avec déduction des dettes et établissement des droits progressifs.

5° Toutes mesures et réformes démocratiques et sociales qui peuvent améliorer la situation matérielle et morale de nos campagnes.

Enfin, pour éviter tout nouveau conflit entre les deux Chambres, la révision limitée de la Constitution dans le but unique de déterminer nettement leurs attributions respectives.

Au point de vue cantonal, me préoccupant, avant tout, de la prospérité du canton, je m'appliquerais à défendre ses intérêts que j'ai appris à connaître, soit comme notaire, soit comme maire du chef-lieu. Je m'efforcerais d'obtenir toutes subventions utiles pour vos chemins vicinaux et ruraux et de faire prévaloir les droits et les besoins de toutes vos communes. Vous pourriez compter enfin sur mon dévouement le plus absolu, si vous me confiez le soin de vous représenter dans une Assemblée où je suis assuré d'avance du concours de nos représentants au Sénat et à la Chambre des Députés.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

J. PUECH,

Notaire, Maire de Puy-l'Évêque.

Cette circulaire donnera certainement satisfaction au parti républicain.

Nous reparlerons, du reste, de cette élection prochainement.

## CHRONIQUE LOCALE

### Enseignement secondaire

A dater du 1<sup>er</sup> octobre 1897, les élèves pensionnaires, demi-pensionnaires et externes de l'enseignement moderne des lycées des départements seront assimilés, au point de vue des rétributions scolaires aux élèves de même catégorie de l'enseignement classique, savoir :

6<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> moderne, tarif de la division de grammaire.

3<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> moderne, tarif de la division supérieure.

### Conseils municipaux

La troisième session ordinaire des Conseils municipaux, dite session d'août, se tiendra du premier au 15 août prochain.

Elle sera close le dernier jour 15 août.

### Subvention aux Départements

L'Officiel promulgue une loi portant répartition du fonds de subvention destinée à venir en aide aux départements sur l'exercice 1898. Le Lot y figure pour 53.700 francs.

### Sous étrangers

On nous affirme que des sous étrangers sont de nouveau mis en circulation.

Nous engageons le public à vérifier la monnaie qui lui est remise, et nous pensons que des ordres seront donnés au service des douanes pour éviter une nouvelle invasion de sous étrangers.

## CAHORS

### Au Lycée

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Delpech, du Lycée Gambetta, vient d'obtenir au concours général des Lycées et collèges des départements un 1<sup>er</sup> prix : histoire naturelle (premières, lettres).

C'est un beau succès à l'actif de notre Lycée. Nos félicitations.

### A la Poste

Plusieurs de nos confrères ont adressé à M. le Directeur des Postes du Lot, une demande relative à la distribution de 5 heures du soir. Nous nous associons pleinement à cette demande. En accordant ce qui lui est demandé, M. le Directeur des Postes donnerait satisfaction au public cadurcien et au personnel des facteurs. Ces derniers, en effet, auraient ainsi, à 8 heures du soir, une distribution moins chargée et moins longue à faire.

### Baccalauréat

M. Pierre de Valon, de Catus, qui avait été déclaré admissible aux épreuves du baccalauréat de Rhétorique vient d'être reçu définitivement aux épreuves orales, le 30 juillet à Toulouse.

Demain, Dimanche 1<sup>er</sup> août

## GRAND CONCERT FESTIVAL

Donné par l'ORPHÉON DE CAHORS

Au profit des pauvres de la ville, avec le concours de la Musique militaire, de l'Avenir Cadurcien et de l'Orchestre symphonique du Théâtre.

A 8 heures du soir, Grande Retraite aux flambeaux exécutée par l'Avenir Cadurcien. Itinéraire : Place Clément-Marot, rue de la Liberté, boulevard Gambetta, rue Fénélon, rue Nationale, rue Brives, boulevard Gambetta, Allées Fénélon.

## PROGRAMME

1. Marche du Songe, par la Musique milit.
2. La Veillée interrompue (Decq), chœur couronné au concours de Limoges, par l'Orphéon.
3. La Marche Gauloise (Ganne), Musique militaire et Orphéon.
4. L'Île des Fleurs, grande valse, Orchestre.
5. Les Pêcheurs d'Islande (G. Marie), chœur couronné au concours de Limoges, Orph.
6. Une journée à Vienne (Ouverture), Musique militaire.
7. Le Beau Danube Bleu (grande valse), par l'Orphéon et l'Orchestre.
8. Le Credo du Paysan, par M. Arnaudet.
9. Le Dernier jour de Pompei (Ritz), chœur couronné au concours de Limoges, Orph.
10. Estudiantina, valse, Musique militaire.
11. Les Echos du Quercy (Kelsen), par la Musique militaire et l'Orphéon.

A l'issue du concert, GRAND BAL et embrasement de la promenade.

Prix des places : Premières (chaises), 1 fr. ; Secondes, 0 fr. 50 ; Troisièmes, 0 fr. 25.

Le public cadurcien sera heureux de pouvoir applaudir les chœurs couronnés au Concours de Limoges et qui ont valu à notre excellente société chorale un prix ascendant, la classant désormais en première division, où elle comptera parmi les meilleures Sociétés du Midi.

### Société des Etudes

La Société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot célébrera, à Cahors, le 12 août prochain, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

Tous les sociétaires résidents et correspondants sont invités à prendre part à cette fête qui sera présidée par M. Larroumet, membre de l'Institut.

## DISTRIBUTIONS DES PRIX

Les distributions des prix aux élèves du Collège de jeunes filles et aux élèves du Lycée Gambetta ont eu lieu hier pour le premier établissement et aujourd'hui pour le second.

Au Collège de jeunes filles, la cérémonie était présidée par M. Favard, Inspecteur d'Académie, qui a prononcé le remarquable discours qu'on lira plus loin.

Au Lycée, le discours d'usage a été fait par M. Petit, professeur de seconde M. le Préfet, qui présidait a, également prononcé d'excellentes paroles.

La place nous manque pour parler longuement de ces cérémonies. Bornons-nous à mentionner le grand succès obtenu par les divers orateurs et en particulier par M. Favard lorsqu'il a fait allusion à la campagne menée contre Mlle Baillet et l'établissement qu'elle dirige avec une si indiscutable compétence.

Les chœurs charmants des jeunes filles de notre collège ont été, aussi, salués par des braves enthousiastes.

La musique du 7<sup>e</sup> prêtait son gracieux concours à ces fêtes auxquelles assistaient une foule considérable et de nombreuses notabilités.

Voici le discours prononcé par M. Favard :

Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,

Permettez-moi d'abord de remercier M. le Recteur de l'honneur qu'il m'a fait en me décernant la présidence de la distribution des prix de cet établissement. Une tradition qui commence à s'établir semble vouloir que cette présidence soit dévolue, comme un droit de joyeux avènement, à l'Inspecteur d'Académie, quand il arrive dans la ville de Cahors. Je m'applaudis d'être appelé à bénéficier en ce jour de cet avantage et je souhaite avoir contribué pour ma part à affermir cette aimable tradition. Aussi bien, il serait difficile de débiter sous de plus heureux et plus gracieux auspices.

Les lycées et collèges de jeunes filles sont la création dernière, l'œuvre de prédilection

de la République, le plus beau fleuron de sa couronne universitaire.

Vous êtes, Mesdemoiselles, les dernières-nées de la grande famille dont l'éducation nous est confiée et vous êtes, à ce titre, l'objet de notre plus doux espoir et de nos plus intimes complaisances.

Il y aura, le 21 décembre prochain, 17 ans que le Parlement a voté la loi qui crée l'enseignement secondaire des jeunes filles, la loi à laquelle M. Camille Sée a donné son nom, qui en sera justement immortalisé.

Vous êtes, vous qui terminez cette année vos études, vous qui avez subi récemment, avec une distinction à laquelle je me plais à rendre hommage, les examens du diplôme de fin d'études secondaires, vous êtes les contemporaines de cette grande loi; vous êtes la première génération qui en ait ressenti pleinement les effets; c'est en vous, par conséquent, que nous avons le droit d'étudier quels résultats ont obtenu ces dix-sept années d'efforts soutenus et de courageuse initiative.

Car, il faut bien le dire, tout était à créer dans cette organisation nouvelle, le principe, les méthodes, les programmes, le personnel.

La coalition des préjugés et des intérêts menacés a soulevé contre elle des obstacles de toute nature et s'est efforcée de lui jeter l'anathème.

Toutes ces tentatives ont été vaines et grâce à la foi persévérante de tous les amis du progrès, grâce à l'effort combiné du gouvernement, de l'Université et des municipalités républicaines, l'œuvre s'est affirmée de jour en jour plus sûre, plus définitive, plus triomphante.

La municipalité de Cahors s'est placée une des premières parmi celles qui ont compris la grandeur de l'idée et qui lui ont apporté leur intelligent et généreux concours. Qu'elle me permette de lui en rendre ici le témoignage et de lui payer le juste tribut de notre reconnaissance.

J'ose affirmer qu'elle en est largement récompensée par les résultats obtenus. Jetons un coup d'œil sur ces résultats et voyons sous quel aspect se présente aujourd'hui la jeune fille, telle que nous l'a formée le collège.

J'aperçois parmi vous, Mesdemoiselles, une jeune fille qui me paraît réunir tous les caractères que s'efforce de vous donner l'éducation universitaire.

Ne cherchez pas à la connaître; elle est formée de traits épars que j'emprunte à chacune d'entre vous, pour en former une synthèse, un tout idéal que vous réalisez dans l'ensemble et dans lequel chacune de vous peut se reconnaître partiellement.

Cette jeune fille se présente sous un aspect qui prévient dès l'abord en sa faveur.

Elle a la taille droite et souple, les épaules effacées, l'attitude aisée et naturelle, la démarche haute et légère qui sied si bien aux jeunes filles et qui est le signe du jeu régulier de toutes les fonctions vitales, de l'intégrité du corps en même temps que de l'allégresse de l'âme.

Elle doit ce parfait équilibre de tout son être à la pratique assidue des exercices de gymnastique et à l'observation quotidienne des règles de l'hygiène que lui enseignent ses maîtresses.

Sa mise est simple et cependant élégante. Elle sait dédaigner les extravagances de la mode, tout en lui sacrifiant dans une juste mesure et en lui empruntant les ajustements et les ornements qui lui paraissent de nature à mettre en valeur sa grâce naturelle, au lieu de l'altérer et de l'abolir.

Elle a des idées saines et arrêtées en tout ce qui concerne le luxe des vêtements et la mode.

Bien des éléments divers ont contribué à lui donner cette éducation du goût, de l'œil et de la main, car il arrive souvent que cette robe qui lui va si bien ne sort pas de chez la couturière et qu'elle a été coupée, taillée, assemblée, cousue par ses propres mains.

Ne pensez-vous pas qu'elle en est redevable aux leçons de travaux à l'aiguille, de dessin artistique, d'économie domestique qu'elle a reçues? Je n'hésiterais pas à en faire l'honneur à tous ces exercices, si je ne devais faire aussi la part légitime qu'elle doit à l'exemple de ses maîtresses.

Son visage respire la santé, avec une légère pâleur qu'explique le séjour prolongé dans les salles d'étude, mais que dissipent bientôt, après quelques jours de vacances, les libres promenades au soleil et au grand air.

Ce visage est empreint d'une gravité douce, également éloignée de la morosité et de la gaieté turbulente. On voit que ce jeune front s'est déjà penché sous l'effort de la pensée et de la réflexion personnelle. C'est que, en effet, Messieurs, cette jeune fille a déjà fait presque le tour des connaissances humaines. Rien de ce qui est essentiellement humain ne lui est étranger. Les lettres, les arts, les sciences ont fait pendant de longues années l'objet de ses études et de ses méditations. Ce n'est pas qu'elle ait cherché à les creuser et à les approfondir jusqu'à l'extrême limite. Son esprit n'est pas fait pour ces études de longue haleine qui ont pour objet d'atteindre et de reculer les limites de la science. Elle les abandonne volontiers à ses frères qui fréquentent les classes du Lycée et les amphithéâtres des Universités.

Elle n'a pas cherché davantage à emmagasiner dans sa mémoire une masse indigeste de connaissances destinées à lui permettre de faire bonne figure un jour d'examen. Non, l'examen n'est pour elle qu'une préoccupation accessoire. Elle sait qu'elle le subira dans l'établissement même où elle a fait ses études, devant des figures de connaissance, à l'abri de toute surprise. Elle sait même qu'elle peut,

dans une certaine mesure, orienter cet examen du côté qu'elle pense devoir lui être le plus favorable, par le libre choix qu'elle peut faire des matières facultatives sur lesquelles elle sera interrogée.

Non, la préoccupation de cette jeune fille a été plus haute. Docile à l'inspiration des merveilleux programmes qui ont été rédigés pour elle, elle a visé surtout à former et à cultiver son esprit.

Ce qui constitue la véritable culture de l'esprit, c'est bien moins un total considérable de connaissances emmagasinées dans la mémoire, qu'un ensemble méthodique d'études choisies, destinées à exercer simultanément les facultés maîtresses de l'esprit, l'intelligence, l'imagination, la sensibilité, le jugement, la raison, et à lui permettre d'embrasser d'une vue générale les lois du monde physique et les lois du monde moral.

Elle a muni ainsi son esprit d'une ample provision de ces idées générales, qui constituent seules la haute culture et sans lesquelles il n'y a pas d'esprit vraiment supérieur.

Les mathématiques habilement dosées ont habitué son esprit à raisonner sûrement et à tirer d'un principe les conséquences qui en découlent logiquement.

N'est-ce pas là un résultat fort appréciable des femmes qu'on accuse communément de se laisser guider par le sentiment plus que par le raisonnement?

Les sciences physiques et naturelles lui ont révélé les lois qui régissent le monde physique. Rien de plus rassurant, de plus fortifiant que cette étude; c'est une sorte de prise de possession par l'homme de son domaine, la nature. *Felix qui potuit rerum cognoscere causas!* Je dis que rien n'est fortifiant comme cette étude, car l'homme est un être bien pusillanime en présence des forces de la nature, quand il les ignore.

Voyez l'enfant, image de l'homme primitif; tout l'éfraye; la nuit, le tonnerre, les nuages, la mer sont pour lui l'objet d'une terreur instinctive qui le fait se rejeter et se blottir dans les bras de sa mère. Lucrèce nous montre comment la crainte des phénomènes naturels fut, parmi les peuplades primitives, souche de l'humanité, la cause et l'origine de toutes les superstitions dégradantes de l'ancien monde.

L'étude des sciences physiques et naturelles nous affranchit de ces terreurs déprimantes et, si elle ne nous garantit pas contre la violence des éléments, elle nous permet du moins, comme le dit Pascal, au moment même où nous en sommes écrasés, de les dominer de toute la hauteur de notre conscience et de notre raison.

Les études historiques, littéraires et philosophiques ont rendu à notre jeune fille le même office pour ce qui concerne le monde intellectuel et moral.

L'homme ne vient pas au monde isolé du passé et de l'avenir; il a derrière lui une longue chaîne d'aïeux qui ont vécu, souffert, travaillé, peiné avant lui et qui ont contribué, chacun pour sa part, à lui former son patrimoine intellectuel et moral.

L'histoire lui a fait connaître les phases successives par lesquelles a passé la civilisation chez les différents peuples; elle lui a montré l'évolution lente de l'humanité vers le progrès et lui permet, dans une certaine mesure, par la connaissance du passé, de prévoir ce que nous réserve l'avenir.

Elle comprend ainsi la signification et la portée des événements politiques qui se passent sous ses yeux, et cette claire intelligence la préserve de l'indifférence qui est le principal obstacle au progrès.

Par les études littéraires, elle s'est mise en contact avec les grands penseurs des littératures anciennes et modernes qui ont formé et éduqué la pensée humaine. Elle mesure d'un coup d'œil l'espace parcouru depuis les origines de l'antiquité jusqu'à nos jours; elle apprécie la grandeur du service rendu à l'humanité par chacun de ces grands hommes qui ont éclairé sa route du flambeau de leur génie.

A cette lumière éblouissante elle examine et elle juge sans peine les produits de la littérature contemporaine. Ne craignez pas qu'elle se laisse entraîner à des engouements passagers ou qu'elle laisse pervertir son jugement par des admirations irraisonnées.

Les études antérieures l'ont mise en possession d'une méthode de critique qui la préserve sûrement des erreurs et des surprises.

Mais la plus noble et en même temps la plus fructueuse des études qu'elle a faites, c'est celle de la philosophie.

C'est elle qui lui a permis de faire la plus haute opération dont soit capable l'esprit humain, la synthèse des connaissances humaines.

C'est elle qui l'a mise en pleine possession de soi-même et de ses facultés, condition indispensable du « self-government » intellectuel et moral.

C'est elle qui lui a appris à connaître les principes éternels de la morale, qui fournissent à tous les hommes, dans tous les siècles et sur toute la surface de la terre, les règles de leur conduite, fonds commun qui embrasse toutes les croyances et qui permet à chacun de connaître dans toute leur étendue et de pratiquer dans toute leur rigueur ses devoirs envers soi-même, envers ses semblables et envers Dieu, de se rapprocher sans cesse de ce triple idéal du beau, du bien, du vrai qui est le but suprême de l'effort de l'homme et par lequel il tend indéfiniment, sans jamais y atteindre à la perfection absolue.

Notre jeune fille a reçu en outre le bienfait d'une éducation vraiment libérale. Elle sait ignorer les distinctions d'origine et de caste qui ont élevé trop souvent des barrières artificielles entre les élèves d'un même établissement.

Elle possède la politesse et la distinction des manières; elle connaît les usages et les bienséances; mais elle ne se méprend pas sur la juste valeur de cette distinction purement extérieure; elle sait lui préférer la noblesse des sentiments et la générosité du cœur, qu'on ne peut pas feindre et qu'on ne peut pas perdre, qui seules sont capables d'inspirer infailliblement et en toutes circonstances la bienveillance et les égards qui sont dus à chacun et qui sont la meilleure sauvegarde des bonnes relations sociales. Guidée par ce sentiment, elle pratique naturellement et sans effort tous les devoirs de la solidarité humaine et contribue pour sa part à la solution pacifique des questions sociales et au progrès de l'humanité.

Tel est le portrait, bien incomplet sans doute, de la jeune fille idéale que nous voyons aujourd'hui sortir du collège.

Ne pensez-vous pas qu'ainsi formée, ainsi élevée, dans toute la force du terme, elle sera nécessairement à la hauteur de toutes les situations que peut lui réserver la vie?

Jeune fille, elle saura marcher droit devant elle, dans le sentier du devoir, et sans s'attarder aux chimères d'une imagination dès longtemps réglée et assagie, envisager la vie sous son véritable aspect, s'y créer la place à laquelle elle a droit par ses capacités et ses mérites et, dans quelque position qu'elle se trouve, s'y concilier l'estime, le respect, l'admiration par l'exemple de ses vertus.

Epouse, elle saura partager intégralement la vie de son époux; aucune des graves questions qui préoccupent celui-ci ne la trouvera indifférente ou étrangère; elle sera vraiment son égale par la culture et l'ouverture de l'esprit; elle pourra justement prétendre à l'éclaircir et à le diriger à la lumière d'une haute raison, qui lui donnera une influence durable et de bon aloi, faite d'estime et de confiance réciproques, affirmée par la communion complète des esprits et des cœurs.

Mère, elle sera exempte des préjugés qui compromettent trop souvent la santé et la vie des enfants en bas-âge; elle saura les nourrir, les vêtir, les élever d'après toutes les règles de l'hygiène. Après avoir formé leur corps, elle saura former leur esprit d'une manière intelligente et rationnelle. Elle saura faire sur eux des observations précieuses de psychologie enfantine, adapter les moyens d'éducation à leur complexité et à leurs tendances naturelles et former sûrement leur esprit, leur cœur, leur caractère. Elle sera capable de commencer méthodiquement leur instruction première, de guider leurs premiers pas quand ils entreront au collège, elle sera leur répétitrice indulgente mais clairvoyante et centuplera les effets de l'action du professeur; elle les suivra avec compétence pendant tout le cours de leurs études et cette action persévérante les préservera de bien des erreurs, des défaillances et des découragements. Quelle mère, jalouse du succès et du bonheur de son fils, n'envierait cet accroissement de l'autorité maternelle et le prolongement d'influence qui en sera le résultat?

Voilà, Mesdames, Messieurs, la jeune fille telle que nous nous efforçons de la former et de la rendre à la famille qui nous l'a confiée.

Nous ne réalisons pas toujours notre idéal, nous agissons dans la mesure de nos forces et aussi dans la mesure des ressources que nous offre la matière première sur laquelle nous opérons, mais nous mettons toute notre persévérance et toute notre obstination à approcher du but. Et n'est-ce pas déjà beaucoup que d'avoir placé si haut l'idéal que nous nous proposons?

Mais à qui, Mesdemoiselles, êtes-vous redevables des bienfaits d'une éducation physique, intellectuelle et morale ainsi conçue?

D'abord à l'action bienfaisante des pouvoirs publics qui ont créé de toutes pièces l'enseignement que vous recevez. Vous leur devez une reconnaissance dont vous ne sauriez honnêtement vous affranchir. Souvenez-vous que ce serait un acte de noire ingratitude que de dénigrer ou de desservir le régime auquel vous devez ce bienfait.

En second lieu, vous devez une reconnaissance plus active encore et plus explicite, si je puis m'exprimer ainsi, à vos maîtres et à vos maîtresses, qui accomplissent tous les jours des prodiges d'intelligence et de dévouement, pour vous communiquer le meilleur d'eux-mêmes, le fruit de leur travail et de leur science et le trésor de leur affection, pour vous inculquer les idées grandes et généreuses, les nobles sentiments qui constituent peu à peu votre bagage intellectuel et moral et vous permettent de réaliser l'idéal que je viens de dépeindre.

Vous devez enfin une reconnaissance spéciale, mêlée de respect et d'affection, à votre directrice Mlle Baillet, qui préside aux destinées de cette maison avec une compétence, un dévouement, une douce et ferme autorité, une largeur de vues, une noblesse de sentiments, un scrupule de conscience qui défient toutes les critiques et qui lui ont valu la soumission affectueuse de ses élèves, la déférence empressée de ses collaborateurs et collaboratrices, la confiance et l'estime des familles et l'approbation méritée de l'administration universitaire.

Voici les élèves qui ont eu le plus de nominations :

**Prix d'excellence :** Mlles Berthe Blanchard, Héroïse Conduché, Antoinette Loulmet, Antonia Lescale, Caroline Pradayrol, Thérèse Lascourès, Paule Bergon, Suzanne Bourthoumieux, Marguerite Mazières, Jeanne Marquès, Elisabeth Fournier, Madeleine Lagarde, Julienne Blanc.

**Cinquième année :** Mlles Berthe Blanchard,

Marie Muxart, Gilberte, Desrougier, Berthe Rouges, Louisa Frayssi; — prix d'ensemble décoré aux élèves hors concours : Mlles Marie-Thérèse Fournier, Elise Farganel, Lucie Laborie.

**Quatrième année :** Mlles Héroïse Conduché, Valentine Bize, Berthe Pouyte, Alberte Salgues, Jeanne Delpouget, Fanny Derrupé, Jeanne Gilbert.

**Troisième année :** Mlles Anaïs Crouzailles, Antoinette Loulmet, Jeanne Ausset, Desneiges Guillien, Louise Laborie, Paule Pouget, Marguerite Buscaïl, Ida Cazabonne, Marthe Rascalon, Anaïs Crouzailles, Marie Moles, Marguerite Paumès, Marie-Jeanne Laval.

**Deuxième année :** Mlles Henriette Lafage, Hélène Rey, Lucie Nègre, Marguerite Herbert, Antonia Lescale, Jeanne Murat, Laurence Ramos, Jeanne Murat, Hélène Monteillet, Lucette Winterheld, Béatrice Rousset, Antonia Clary.

**Première année :** Mlles Marie-Louise Bourthoumieux, Madeleine Labedan, Maria Bismes, Henriette Lacoste, Caroline Pradayrol, Clémentine Blanchard, Laure Lagarde, Marthe Linol, Jeanne Gouzou, Marie-Thérèse Fabre, Sarah Donadiou.

**Enseignement primaire :** Mlles Thérèse Lascourès, Madeleine Soulié, Marcelle Clary, Eugénie Cagnayre, Jeanne Donnadille, Angèle Quercy, Angèle Londres, Madeleine Soulié, Marguerite Imbert, Marguerite Laval, Paule Bergon, Léonie Molinié, Marcelle Mercier, Jeanne Launay, Yvonne Lagarde, Marcelle Pignat, Jeanne Cazabonne, Suzanne Bourthoumieux, Jeanne Blanchard, Marcelle Périé, Marguerite Mazières, Thérèse Loysou. — Jeanne Marquès, Jeanne Malirat, Marcelle Desrougier, Clémence Lurguie. — Elisabeth Fournier, Jeanne Nayrac, Angèle Lescale, Jeanne Loison, Alice Quercy, Eugénie Armand, Odette Coueslant. — Madeleine Lagarde, Joséphine Gauthier, Germaine Molinié. — Julienne Blanc, Marguerite Hava, Raymond Dajean.

La rentrée des classes aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre pour les internes et le 2 pour les externes.

AU LYCÉE GAMBETTA

Au Lycée, M. Petit a prononcé le remarquable discours qui suit :

Le Lycée moderne

MESDAMES, MESSIEURS, JEUNES GENS,

« N'avez-vous pas remarqué, dit spirituellement un orateur de Distribution de Prix, que le mois de Mai, — le mois des Roses cependant, — nos professeurs arrivent en classe la tête basse et le regard soucieux, qu'il ne fait pas bon bavarder avec un voisin, ni broncher sur ses leçons, que nous sommes, nous, si indulgents d'ordinaire, sévères et presque méchants? Vous ne vous êtes jamais expliqué, n'est-ce pas, la cause de ce phénomène? La voici. C'est au mois de mai qu'on tire la courte paille, comme dans la chanson, pour savoir qui de nous sera dévoré, je veux dire, qui devra faire le Discours. » Destiné à être dévoré à mon tour, je vous prie de m'excuser, mes jeunes amis, si, avant de vous laisser jouir de cette longue liberté de deux mois qui vous attend, je mets encore votre patience à l'épreuve par une dernière leçon.

Cette solennité est d'ailleurs une occasion pour nous de faire connaître aux parents nos idées sur l'Education, de causer avec eux de nos méthodes. La collaboration des pères et des mères à l'œuvre de l'éducation est, en effet, plus que jamais nécessaire : là où elle manquerait, les difficultés doubleraient, là où elle se changerait en contradiction, l'antagonisme rendrait toute éducation impossible. C'est à nous de nous assurer cette collaboration et de dire hautement les principes qui nous dirigent. Le Discours de Distribution n'eût-il que cette raison d'être, elle suffirait à en justifier l'usage.

L'antique et vénérable demeure qui nous abritait encore l'année dernière a presque totalement disparu. Ce n'a point été probablement sans éveiller çà et là de douloureux regrets. Les premiers coups de pioche portés dans ces vieux murs ont sans doute retenti péniblement dans le cœur de ceux qui, soit comme Elèves, soit comme Maîtres, les avaient jadis habités. C'était comme un cri de leur jeunesse, c'était aussi comme un écho du passé qui sortait des profondeurs jusque-là mystérieuses du sol... Mais le premier moment d'émotion disparu, le sentiment plus net et plus ferme des nécessités modernes a pris le dessus, et les aînés se sont résignés en songeant aux plus jeunes. — D'ailleurs les faits étaient là. Aujourd'hui le décor a changé : un Lycée neuf se dresse devant nous dans la blancheur de ses murs. Qu'est-il sorti de cette poussière désormais historique du sol ancien? Qu'est-ce que ce Lycée moderne qui surgit pour ainsi dire tout à coup, à nos yeux, des ruines du Vieux Lycée, et quelle est l'âme qui doit habiter ce grand corps? Voilà une question qui nous arrête, et qui est bien digne, Messieurs, semblable-t-il, de fixer un instant nos réflexions.

En face de cette demeure séculaire qui disparaît, notre premier devoir est de nous incliner devant le passé. Le passé a eu ses mérites et ses gloires, et nous nous ferons un honneur, nous qui nous réclamons de la tradition classique de les proclamer hautement. D'ailleurs on l'a dit : « L'héritage du passé est un héritage qu'on ne peut recevoir à bénéfice d'inventaire, qu'il faut

recevoir tout entier quoi qu'on dise ou qu'on fasse. » « Le Présent est fait du Passé, dit Leibnitz, et est gros de l'Avenir. » Mais, si respectueux que l'on soit du passé, il est permis d'être de son temps, et de préférer aux méthodes anciennes, les méthodes nouvelles, à l'Education d'autrefois, l'Education d'aujourd'hui.

Il y a peu de temps encore, Jeunes Gens, l'enseignement était presque exclusivement littéraire. Les Sciences Philologiques étaient à peine créées, la Philosophie et les Sciences de la Nature étaient reléguées en un coin des programmes. Aussi la culture intellectuelle que donnaient les Lycées était-elle presque uniquement formelle : On s'attachait beaucoup plus au bien dire qu'à ce qui s'était dit de vrai et de bien. C'était le temps où fleurissaient dans les classes les cahiers d'expression et le Thème d'élégance. La lecture des grands écrivains, d'élégance. Les explications de textes sont réduites alors à ce qui est strictement nécessaire pour apprendre à écrire soi-même correctement et avec élégance. Les textes grecs et latins, dans leur perfection littéraire, sont d'ailleurs les seuls, ou presque les seuls, qui paraissent dignes de retenir l'attention. Les écrivains français sont un peu tenus à l'écart. La critique est surtout dogmatique et admirative. Le professeur, en classe, s'enchaîne l'oreille d'une phrase harmonieusement construite, dont l'harmonie reste d'ailleurs un secret dû à « l'influence du ciel. » Aussi le commentaire et l'explication restent-ils assez vagues et étroits. L'idéal de l'Education est encore de réaliser ce type de l'Honnête homme, conçu par le XVII<sup>e</sup> siècle, image brillante, mais un peu inconsistante pour notre époque, d'une société où les formes sont arrêtées et les catégories sociales nettement tranchées.

Un idéal nouveau s'est substitué à l'ancien. A la suite de nos malheurs patriotiques, un même souffle de rénovation a passé sur l'école et sur l'armée. L'enseignement a été renouvelé presque de fond en comble, esprit et méthode, et le progrès de tous nos enseignements a été comme un des aspects du relèvement de la patrie. Le but de l'Education n'est plus seulement de former des esprits brillants, habiles dans l'art de bien dire, rompus à toutes les délicatesses et à toutes les souplesse de la forme, ornements d'une civilisation qui n'est plus. Mandataire d'une société nouvelle, ou tout, pour ainsi dire, est chaque jour remis en question, d'une société pressée qui n'a pas le temps de s'arrêter en chemin, l'Université moderne se propose plus que jamais de former des hommes et des citoyens. Programmes, Culture, Critique, tout a suivi le mouvement. Les programmes, même ceux des classes de lettres se sont largement ouverts à ces Sciences de la Nature qui ont, pour ainsi dire, renouvelé dans ce siècle la face du monde. La Culture littéraire elle-même est devenue plus profonde et plus large, scientifique et artistique, fortifiant la Raison et ornant l'Imagination. La Science, en effet, l'a pénétrée de toutes parts. Un immense travail de vulgarisation, entrepris par les savants spéciaux les plus éminents de notre pays, a fait naître toute une floraison d'éditeurs, merveilleusement annotés, qui ont mis à la portée de nos Elèves les résultats les plus récents de la science contemporaine. « Il ne reste plus qu'à faire le geste », disait un Professeur désolé de la supériorité à la muette dont il pouvait à la rigueur se contenter. La Philologie, la Linguistique, la Mythologie sont venues vivifier le commentaire littéraire. Ce n'est pas tant les langues antiques qu'on apprend au Lycée que l'antiquité elle-même, ses usages, ses mœurs, sa législation, son esprit, sa morale. L'explication des textes, et en particulier des textes français, plus près de nous, plus accessibles à nos intelligences, plus conformes à nos besoins est devenu le centre de gravité des études classiques. Avec une précision plus minutieuse encore que jadis, nous décomposons par une subtile analyse l'harmonie des vers et de la prose, nous essayons de pénétrer la signification des mots,

Car le mot, c'est le Verbe, et le Verbe c'est Dieu ;

mais ces études ont un objet plus profond. Nous savons, comme le dit Leibnitz « que les langues sont le meilleur miroir de l'esprit humain, et qu'une analyse exacte de la signification des mots nous ferait mieux connaître que toute autre chose les opérations de l'intelligence humaine. » — Nous dirions de la Mythologie savante dont sont nourris nos commentateurs ce que nous venons de dire du Langage. La Mythologie n'est qu'un dialecte, une ancienne forme du langage; le mythe est l'œuvre naïve de l'humanité dans son enfance, l'acte inconscient par lequel l'esprit de l'homme, encore incapable d'abstraction, envisage les choses sous une forme concrète et vivante. — Enfin le principe de la critique a changé. Celle-ci est devenue scientifique, comme le reste de l'enseignement; elle explique plus qu'elle ne juge, donnant ainsi à notre esprit plus de largeur et de justesse.

A la suite de la Science, l'Art est venu satisfaire à ce double amour de l'exactitude et de la beauté plastique qui a pénétré partout. L'Histoire de l'Art ajoutée à nos programmes, parle à notre imagination et illustre l'enseignement de l'Histoire Politique et de l'Histoire Littéraire.

Il semble d'ailleurs, Messieurs, que l'Hu-

manité se soit vu révéler dans notre siècle comme deux sens nouveaux, celui de la couleur et celui du son. La pauvreté du vocabulaire grec en fait de mots désignant les couleurs, la simplicité mélodique des hymnes religieux de l'antiquité sont choses bien connues. Au Moyen-Age, le mépris de la nature physique rend l'homme presque insensible aux enchantements du son et de la couleur. De nos jours, au contraire, l'amour de la nature extérieure, le goût pour la peinture de paysage, la facilité des voyages, la multiplication même des chemins de fer, la Littérature Romantique, tout cela a véritablement aiguillé le sens de la vue chez les Modernes. D'autre part, le génie merveilleux de nos musiciens du XIX<sup>e</sup> siècle, les savantes complexités de l'orchestre moderne, en accoutumant l'oreille à des accords jusque-là inconnus, imprévus, qui auraient certainement paru discordants à des oreilles antiques, ont comme renouvelé chez nous le sens de l'ouïe. — Notre enseignement a suivi les indications du siècle. Aux méthodes abstraites a été substitué l'enseignement par la vue. Les Editions illustrées, les Projections murales répondent à la fois à notre goût pour la précision et à notre amour de la forme. Ce que les phrases les plus compliquées parviennent à expliquer avec peine, une image l'explique en quelques traits saisissants, et si la couleur y peut intervenir, elle ajoute son effet à celui des contours, et l'impression qui s'en dégage est d'une netteté absolue. Le jugement et l'imagination y trouvent chacun leur compte.

Si les méthodes diffèrent, le Professeur moderne ne diffère pas moins de l'Universitaire qui fut son maître à lui. Quelle gloire ces maîtres qui furent la lumière du vieil enseignement ont jeté sur lui, ce n'est pas ici qu'il est permis de l'ignorer. Mais quels que soient les regrets légitimes qu'il inspire, l'ancien Universitaire a vécu. Sans rien perdre de son autorité, le Professeur s'est fait plus simple, plus familier, plus accessible. Il ne se fait pas tout à fait de l'enseignement la même idée que son aîné. Il n'a plus connu lui l'horreur des traditions, et il croit que l'objet de l'Education n'est pas tant de traduire sans faute quelques phrases d'une langue étrangère qu'on oubliera bientôt, que de se pénétrer profondément de ces civilisations antiques toutes imprégnées de liberté et de civisme. Il est plein d'indulgence pour une sous-préfecture oubliée, si l'enfant a su d'autre part exprimer une pensée juste. Enfin il croit que pour composer, il faut lire beaucoup, et que la Bibliothèque est l'annexe obligée du Lycée.

Si la culture de l'esprit a la plus grande part de ses soins, les exercices corporels l'intéressent aussi. Le Professeur moderne croit en effet à l'efficacité des exercices physiques méthodiques et concertés, d'abord pour assouplir, fortifier, ennoblir le corps, et aussi parce qu'il y voit un moyen de changer peu à peu les mœurs de notre jeunesse universitaire, de développer en elle certaines qualités morales, de lui donner l'habitude de l'activité saine et utile, des exercices virils et fortifiants qui sont pour elle un aliment et une sauvegarde. Pour que l'âme soit maîtresse du corps qu'elle anime, il faut que ce corps soit sain, robuste et dispos, toujours prêt à obéir à la volonté qui commande. — Le Maître cherche d'ailleurs les occasions qui lui permettent de prendre contact avec ses Elèves, de se mettre en relation avec leurs parents, et il prend plaisir à encourager, à diriger parfois de ses conseils ces fêtes scolaires où la Charité a toujours largement sa part.

Ainsi, Méthodes et Personnes, l'Education moderne a tout renouvelé. Unissant dans une heureuse synthèse les deux grands courants du siècle, Romantisme et Réalisme, à la fois Poésie et Science, elle est devenue une véritable culture morale, et c'est en ce sens qu'on peut dire qu'elle est toute pénétrée de ce dieu intérieur dont parlait Pasteur et qu'il voulait que portassent en eux tous les hommes d'étude.

Vos maîtres, Jeunes élèves du Lycée de Cahors, sont les premiers à rendre hommage aux aimables qualités de caractère et de cœur qui vous distinguent. Vous avez la docilité qui accepte le pli; vous avez le respect qui le conserve. C'est surtout de ce Lycée que l'on peut dire avec vérité, que « les rapports des élèves avec les maîtres n'ont jamais été empreints de plus de déférence, de confiance et d'affection ». C'est vraiment « un état de paix » qui règne dans cette maison. On vit heureux au milieu de vous, dans une atmosphère de sympathie qui reconforte, et on est à l'avance récompensé des efforts que l'on fait pour vous par la docile déférence avec laquelle vous les accueillez.

Nous voudrions davantage. Cette docilité dont nous vous louons n'est-elle pas de votre part trop souvent passive? La curiosité intellectuelle qui tient l'esprit en éveil, cet « étonnement » dont parle Aristote, principe de toute science, sont-ils en vous toujours suffisamment profonds et vifs?... Songez, jeunes gens, à ce qu'a de particulièrement privilégié, d'unique, votre situation d'Elèves. Grâce à un concours de circonstances heureuses, une famille aisée, un pays démocratique, une civilisation libérale, grâce, en un mot, au moment et au milieu que vous avez eu le bon esprit de choisir pour naître, vous voilà placés au Lycée. Vous avez le bonheur, pour faire vos études, d'avoir devant vous un certain

nombre d'années de loisir studieux, pendant lesquelles on ne vous demande rien que d'assurer votre avenir en vous laissant instruire, pendant lesquelles tout ce que vous faites est fait en vue de vous, de vos intérêts, de vos personnes; où vous êtes — chose unique — véritablement traités comme des fins en soi, et où la seule reconnaissance qu'on attend de vous, c'est de vouloir bien vous laisser traiter ainsi. Pendant qu'autour de vous le monde s'agit et travaille pour s'assurer l'existence, vous, vous n'avez autre chose à faire que de vous laisser vivre, de vous laisser nourrir de ce pain de la science qu'on vous apporte tout préparé. Vous avez là, réunis au Lycée, comme des livres au sein d'une Bibliothèque, tous les enseignements et toutes les sciences, le monde théorique en quelque sorte en raccourci, une sorte de microcosme scientifique. A vous de le comprendre. Songez que jamais, dans la vie, ces heureuses années ne renaîtront. Au sortir du Lycée, à cette heure que vous appelez de vos vœux, que, par une illusion aveugle, nous avons tous désirée, parce que nous croyions y voir l'heure de la liberté et du bonheur, à partir de ce moment, dis-je, le monde vous saisira, avec ses nécessités inéluctables.

Au Lycée, le Devoir est pour vous tout simple. Il est presque purement intellectuel et individuel, et il vous est tout tracé. Faites-vous une âme harmonieuse, à l'image de la Maison que vous habitez, une âme à la fois réglée et ouverte comme elle. Donnez largement à chacune de vos facultés la culture qu'elle réclame et dans la mesure qui lui convient. Que chacun de vous puisse dire de soi: Rien d'humain ne m'est étranger, dans l'ordre de la pensée abstraite comme dans l'ordre du sentiment.

Hors du Lycée, le devoir devient plus difficile et plus complexe. Ici, en effet, vous n'aurez plus de guide et vous vous trouverez en face d'idées toutes faites, de préjugés qui obscurcissent la morale. Mais vous reconnaîtrez bientôt que la loi morale est une loi intérieure, que la vertu véritable est autre chose que l'observation des règles nécessaires par lesquelles la société se sauvegarde. Elle est faite de Liberté sage, de compréhensibilité, de Fraternité.

Vous serez des hommes libres si vous avez pris soin de cultiver votre raison, de fortifier votre jugement, de dégager votre personnalité, et si, à chaque moment de votre existence, à chaque acte important de votre vie morale, vous substituez à l'homme inconsistant du désir présent, l'homme idéal que vous voulez être.

Vous pratiquerez l'Égalité, si vous prenez l'habitude de considérer tous les êtres comme des sujets de la loi morale, et de les traiter comme tels. Estimez les hommes non en raison du rang qu'ils occupent, de leur cote sociale, mais en raison de la distance qui les sépare de la perfection, de leur point de départ, du chemin parcouru par eux, des efforts déployés et vous posséderez le vrai respect. Vous pratiquerez alors tout naturellement aussi, la politesse, ce devoir de justice qui est à la base de toutes les relations mondaines, et vous posséderez la vraie distinction qui est aussi différente de la fausse que le masque diffère du visage, la physionomie réelle de la grimace. La distinction des manières, qu'il ne faut pas dédaigner, mais où tant de gens voient uniquement les effets de la bonne éducation, vous sera donnée par surcroît, si vous avez la politesse véritable, faite de sympathie et d'intelligence. Réduite à des actes extérieurs, elle n'est plus qu'une mécanique déplaisante.

Vous irez plus loin encore, jeunes Elèves. La Science nous apprend que tout se tient dans l'Univers, tout est solidaire de tout. Vous ferez passer dans votre conduite ce grand principe qui régit le monde physique. Des liens étroits de solidarité vous uniront à tous les êtres, particulièrement à vos semblables. Fille de la Fraternité, la Solidarité est réciproque, elle prévoit et elle ne se résigne jamais. A vous surtout ce devoir de justice, plus encore que de générosité morale, s'imposera. Car vous êtes des privilégiés, et dans une société bien organisée, tout privilège se paie.

Vous ne dénoncerez donc jamais cette solidarité qui vous unit au pays et à l'humanité entière. Mais à côté de ces grandes patries, il en est une plus petite à laquelle vous liez plus particulièrement votre naissance et les premières habitudes de votre jeunesse. La ville de Cahors, siège d'une ancienne Université, célèbre par les mâles vertus de ses habitants qu'atteste son histoire, la ville de Cahors, dis-je, aura toujours une grande part de vos affections. Justement fier de la faveur qui l'entoure, le Lycée moderne de Cahors aura lui aussi le sentiment profond des devoirs que son rôle lui impose envers la cité qui lui témoigne généreusement sa sollicitude. Le vieux pont héréditaire et ses tourelles fortifiées, sont un symbole qui lui convient à lui aussi. Assis sur les deux rives du Passé et de l'Avenir, il aura à lutter contre le flot toujours menaçant de l'ignorance et de l'erreur. Mais il sortira triomphant de la lutte; aux glorieuses annales du vieux Lycée, son aîné, il ajoutera des pages brillantes, et, Lycée moderne, il formera de libres citoyens pour la Cité moderne.

\* \*

M. le Préfet du Lot a ensuite prononcé la charmante allocution suivante :

MESDAMES,  
MESSIEURS,  
MES JEUNES AMIS,

Ce n'est pas sans une vive et profonde émotion, que je prends la parole dans cette cérémonie qui me rappelle un passé assez éloigné déjà et qui semble fuir chaque jour avec plus de rapidité! mais qui est particulièrement cher à mon cœur.

Aussi, ma première pensée est-elle pour cette Université qui a formé notre jeunesse et à laquelle je suis attaché par des liens si étroits. C'est avec un véritable sentiment de reconnaissance, que je remercie M. le Ministre de l'Instruction publique de m'avoir fait l'honneur de me désigner pour présider cette fête scolaire et de me donner ainsi l'occasion d'adresser un témoignage de profonde gratitude à l'habile administrateur qui dirige cette maison et aux professeurs si dévoués qui, pendant toute une année, viennent de vous prodiguer, à tous indistinctement, les conseils les plus éclairés. C'est qu'ils savent que dans une démocratie, comme la nôtre, l'Université ne doit pas s'appliquer uniquement à discipliner des esprits d'élite, mais qu'elle doit être dans toute la force et la vérité du terme, la véritable institutrice de la nation.

Je ne crois pas trop m'avancer en disant que parmi les grands événements qui auront marqué leur place dans la fin de ce siècle et dont l'histoire de notre temps consacra le souvenir, l'un des plus importants par ses résultats, celui dont l'action est appelée à se faire sentir certainement de la façon la plus heureuse sur les destinées de notre pays, c'est assurément la réforme qui s'est accomplie en France pendant ces dernières années dans l'enseignement public, à tous ses degrés.

Au milieu de la prodigieuse évolution de l'activité humaine vers le progrès, l'enseignement public, sans manquer à sa mission, sans méconnaître le but qu'assigne à ses efforts la loi même de son existence, ne pouvait rester stationnaire et immobile.

Incessamment en quête de connaissances nouvelles, répondant à des besoins nouveaux, l'intelligence humaine réclamait impérieusement à l'enseignement d'agrandir son domaine, de réformer ses méthodes, et dans un monde sans cesse renouvelé de se renouveler lui-même, de se mieux adapter aux exigences et aux nécessités de la société moderne.

Ce sera l'honneur du Gouvernement de la République, d'avoir répondu à ces aspirations et d'avoir réalisé ce grand œuvre.

Tout à l'heure on vous parlait des derniers vestiges de l'ancien lycée qui vont prochainement disparaître, et tout en pensant à ces noms qui ont honoré l'ancienne demeure, je ne pouvais comme représentant du Gouvernement que tressaillir d'une légitime fierté, car depuis vingt ans on n'a reculé devant aucun sacrifice; d'un bout à l'autre de la France par une sorte d'émulation sans précédent dans le passé, nous avons vu s'élever ces monuments consacrés à l'éducation de la jeunesse. On a compris partout que le bien être matériel de l'élève entraînait pour une large part dans le développement de son intelligence, suivant le vieil adage — mens sana in corpore sano. — Ici même vous pouvez juger dès maintenant des résultats heureux que donneront dans l'avenir le concours de l'Etat et les sacrifices consentis si généreusement par la ville de Cahors.

Mais là ne se sont pas arrêtés les efforts, et dans le remarquable discours que vous venez d'entendre, M. le Professeur de seconde a placé sous vos yeux le tableau des réformes opérées dans les programmes de notre enseignement moderne, les progrès et les avantages des méthodes nouvelles.

La discipline elle-même n'a pu résister aux nécessités du temps; les arrêts ou le cachot ont disparu, et sont remplacés par la réprimande paternelle du Proviseur; et il me semble entendre dire par tous ceux qui ont connu le temps ancien: Heureux les écoliers d'aujourd'hui; qu'il doit être doux et facile de travailler ainsi. Eh bien! qu'ils me permettent de leur répondre: toutes ces réformes n'ont rien changé et ne pouvaient rien changer à la grande loi du travail; malgré les divisions des examens, les programmes ne cessent de s'enrichir chaque année d'un bagage nouveau. Si l'étude des lettres grecques et latines se fait plus rapidement, les lettres françaises et l'étude des langues ne sont plus négligées, l'enseignement scientifique, à son tour, a revendiqué ses droits et on a dû lui obéir. Il faut, en effet, que l'élève sorte du Lycée armé pour la lutte qu'il aura à soutenir dès son entrée dans la vie. Car le temps est déjà loin et séparé de nous par un prodigieux écroulement politique, où la naissance tenait lieu du mérite, où la fortune conduisait à tout. Le niveau du progrès a passé à son tour et il n'y a plus aujourd'hui qu'une noblesse: la noblesse du travail.

Chaque jour, la tâche du maître devient également plus difficile; il ne suffit plus pour lui d'orner plus ou moins l'esprit de ses élèves, de dissertar plus ou moins brillamment sur quelques points délicats de philosophie, ou de propager de séduisantes formules; il doit être précis dans son enseignement, faire naître dans l'esprit de ses

élèves des idées réfléchies, sérieusement raisonnées, armer en quelque sorte ces jeunes intelligences d'un sens droit, qui met à l'abri des enthousiasmes et des désespoirs également irréfutables. C'est qu'il ne doit pas oublier que les enfants qui lui sont confiés aujourd'hui, seront les citoyens de demain, et que l'honneur et l'indépendance du pays seront mis entre leurs mains. Il importe donc qu'ils aient conscience de leurs devoirs, et si je pouvais me permettre de donner un conseil, je dirais : enseignez à nos enfants à être de leur temps ; qu'ils aillent avec confiance à la démocratie, elle a besoin que l'élite intellectuelle de la nation ne déserte pas, par une coupable indifférence, la place d'honneur qui lui sera toujours assurée à sa tête, tant qu'elle n'emploiera, pour la conquérir, d'autres armes qu'un dévouement sincère au bien public et la communicative ardeur de convictions généreuses.

Et maintenant mes jeunes amis, c'est à vous que j'adresse mes dernières paroles, car aujourd'hui c'est véritablement votre fête ; c'est pour vous ces couronnes et ces livres, récompenses de toute une année de labeur : c'est pour vous que sont réunis ici les représentants les plus autorisés des diverses administrations civiles et militaires, vos parents, vos amis qui viennent de tout cœur applaudir à vos succès et vous encourager pour les luttes futures.

Dites-vous bien que toutes ces grandes choses qui ont été accomplies dans l'enseignement public, l'ont été pour vous, pour votre bien-être matériel, pour votre développement intellectuel et moral.

Vous répondrez, je n'en doute pas à tous ces bienfaits, par votre application au travail, par votre reconnaissance pour vos maîtres qui vous prodiguent sans compter leur dévouement et leurs veilles.

Tous vos efforts tendront avec persévérance et courage, à donner à vos parents la seule et légitime récompense à laquelle ils aspirent, comme prix de leur affection et de leurs sacrifices, celle de vous voir devenir un jour des hommes utiles à eux-mêmes, utiles à leur pays, des serviteurs enfin passionnés de la Patrie Française.

Vous conserverez gravés au fond de vos cœurs les derniers conseils de votre professeur qui, dans des paroles si élevées vous a défini les trois termes de la grande maxime Républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité.

Il ne suffira pas de vous les rappeler et d'en faire plus tard grand fracas, mais il faudra surtout les mettre résolument en pratique et y conformer tous les actes de votre vie, soit privée, soit publique.

Et il me semble que, dans ce pays de Quercy, il doit vous être plus facile que partout ailleurs de ne pas manquer à ces grands principes ; faites appel au souvenir du Grand patriote qui seul peut-être au milieu des désastres et des humiliations de la défaite n'a jamais désespéré de l'avenir de la France et dont le nom est devenu l'égide de votre lycée ; il vous enseignera par son exemple que, dans toutes les circonstances, le bon citoyen doit être prêt à tous les sacrifices et que sa ligne de conduite doit se résumer dans ces simples mots :

Tout pour la Patrie.

Lecture du palmarès a été ensuite donnée.

Voici la liste des élèves qui ont obtenu le plus de nominations.

**Prix d'honneur :** Magot Edouard, de Sabadel (mathématiques élémentaires) ; Marre Louis de Saint-Martin-Labouval (philosophie) ; Delpech, Jean de Lauzès (enseignement moderne) ; Loygue Gaston, de Cahors (rhétorique).

**Gymnastique,** médaille et mentions du ministre de la guerre : Triaire Joseph, Delprat Armand, Auzié Marcel, Jardel Amédée.

**Prix du lendit :** Triaire Joseph, Mignot Emile, Baldy Louis, Couderc Adrien, Astruc Marcel, Duchesne Roger.

**Mathématiques élémentaires :** Chatain Germain, Magot Edouard, Labro Léon, Poujet Paul, Delprat Armand, de Bellefont.

**Philosophie :** Marre Louis, Malvy Jean, Darnis Lucien, Malbec Elie.

**Première moderne (lettres) :** Delpech Jean.

**Rhétorique :** Loygue Gaston, Carlos Gabriel, Astruc Marcel, Ouvrieu Achille, Poujet Ludovic, Vinel Louis.

**Seconde moderne :** Chapon Henri, Palis Gaston, Breil Urbain, Lacam Raymond.

**Seconde classique :** Dilhae Pierre, Gangardel Henri, Jardel Amédée, Aillet Fernand, Jacques Maurice, Salvan Joseph, Gishert Xavier, Baldy Louis.

**Troisième moderne :** Bladier Anselme, Pomiès Auguste, Delourmel André, Despeyroux Louis, Bennet Alexandre.

**Troisième classique :** Demeaux Léopold, Roux Henri, Mazard Jean, Deville Emile, Besse Pierre, Vaissié Paul, Vincens Eugène, Cousy Sylvain, Jacquet Albert.

**Quatrième moderne :** Grelet Pierre, Triouiller Emile, Gambert Georges, Carriol Gaston, Conquet Léonce, Souleilhon Léon.

**Quatrième classique :** Poujade Camille, Labro Marcel, Lascoux Paul, Couderc Henri, Ausset Maurice, Vialard Maurice, Gorse Pierre.

**Cinquième moderne :** Rouquié Fernand, Valet Pierre, Gasc Léon, Mention Paul, Lamoure Joachim, Solomiac Albert, Castex Pierre, Cance Alexis, Dubrun Alcide.

**Cinquième classique :** Faurie Jean, Dentragnes François, Fournier Théodore, Combarieu Elie, Barrière Paul, Solomiac Léon, Deloncle Pierre, Filhol Pierre, Blanchard Léon.

**Sixième moderne :** Vayssat Jules, Trémolières Charles, Mazilhé Gaston, Bigou Robert, Poujade Lucien, Constans Emile, Mezergues Gaston.

**Sixième classique :** Béchade Yves, Cavalie Ernest, Canguilhem Jean, Triaire Emile, De Framond Ernest, Véry Michel, Delbouis Georges, Chapon Jean-B., Talayssat Marcel, Dujarrie de la Rivière René, Galtier Raymond, Serres Hilaire, Dablanc Maurice.

**Septième :** Courdès Charles, Fournier Bernard, Muxart Louis, Crabol Jules, Chaigne Georges, Mignot Henri, Gizard Camille, Baulru Louis, Fournié Georges, Gorse Maurice, Fusil Raymond, Camel Paul.

**Huitième :** Baudru Laurent, Bernadac Jean, Bouniol René, Lasaygues Jean, Séguela Pierre, Decremps Daniel, André Pierre, Carriol Georges, Cros Charles.

**Neuvième :** Thubière Mary-Louis, Calvet Jean, Gorse Georges, Fusil René, Breton Pierre, Gayet Henri, Séguela Jean.

**Classe enfantine :** Favalelli Joseph-Antoine, Périé Pierre, Béchade Alban, Fournier Alain, Dufau Joseph, Combelles Jean, Bris Henri, Carlin Daniel, Lafon Emile. — Bodin Paul, Bladandet Jean, Rames Fernand, Course Jean, de Valon Bernard, Labedan Maurice, Favalelli Charles, Ferrando Emile.

La rentrée des classes est fixée au vendredi 1<sup>er</sup> octobre pour les internes et au samedi 2 octobre pour les demi-pensionnaires et les externes.

**Tribunal correctionnel.**

— Audience du 29 juillet :

Les nommés Victorin Serres, âgé de 27 ans, sans domicile fixe, et Baptiste Bru, âgé de 29 ans, cultivateurs à Blars, sont prévenus de divers vols de moutons.

Bru est condamné à trois mois de prison, et son complice Serres à huit mois.

— Le sieur Adrien Mourillon charron, demeurant à Lalbenque, et Françoise Capmas, veuve Deltheil, sont condamnés à 16 fr. d'amende chacun, pour coups et blessures réciproques.

— Le tribunal condamne à 16 fr. d'amende avec application de la loi Bérenger, pour exercice illégal de l'art des accouchements, les nommées Marguerite Mique, épouse Guiraudie, de Lalbenque, Françoise Rescoussié, épouse Mignot, de Montdoumerc, et Marie Bousquet, veuve Bousquet, de Fontanes.

— La nommée Marie Benac, épouse Dablanc, et Maria Dablanc sa fille, se voient infliger huit jours de prison chacune pour coups et blessures sur la personne du nommé Dablanc, leur mari et père.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 27 au 31 juillet 1897

**Naissances**

Valet, Louise-Marcelle, rue Bouscarrat.

**Décès**

Martel, Jean-François-Aristide, employé des chemins de fer en retraite, 61 ans, rue de la Brasserie.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME des 29 juillet et 1<sup>er</sup> août 1897

De 8 1/2 à 9 heures 1/2

Salut lointain (allegro) Doring.  
Une journée à Vienne (ouv.) Suppé.  
Estudiantina (valse) Waldteufel.  
La Jolie Fille de Perth (fant.) Bizet.  
Marche du songe Mendelssohn.

**SAINT-GERMAIN. — Foire.**

— Favorisée par un beau temps, la foire du 26 juillet à Saint-Germain, a été passablement belle et animée.

Un mouvement sensible de hausse semble s'être produit sur les divers bestiaux, lesquels jusqu'à ce jour se livraient à des prix dérisoires et sérieusement préjudiciables aux propriétaires éleveurs.

Par suite, les transactions se sont effectuées assez nombreuses et suivies sur les divers foiraux de la localité.

Voici les cours pratiqués :

Bœufs gras, de 35 à 38 francs les 50 kil. — d'attelage de 600 à 800 fr. la paire — vaches, de 500 à 650 fr. la paire — veaux de 0 fr. 75 à 0 fr. 80 le kilog — bouvillons ou bouvets, de 350 à 450 fr. la paire — Brebis, de 25 à 32 fr. pièce — antenaises de 18 à 22 fr. pièce — agneaux de boucherie, de 15 à 18 fr. — béliers de 40 à 45 fr. pièce — porcelets, de 10 à 15 fr. selon grosseur — volailles, 0 fr. 60 la livre — lapins domestiques, 0 fr. 30 la livre — jeunes oies, de 4 à 5 fr. la paire — jeunes canards, de 2 fr. à 2 fr. 50 la paire — œufs, 0 fr. 60 la douzaine.

Les marchands étalagistes assez nombreux disséminés sur le champ de foire, paraissent avoir réalisé quelques bénéfices.

**GOURDON. — Cours de vacances.** — Les familles sont informées que, pour leur commodité et dans l'intérêt de leurs enfants, afin de les soustraire à l'action pernicieuse de la rue tout en leur facilitant de rapides progrès, une classe de vacances sera ouverte, à l'école publique de garçons, du 15 août au 15 septembre prochain. Elle aura lieu chaque jour de 8 heures à 11 heures du matin, excepté le jeudi et le dimanche.

Les cours consisteront en révisions méthodiques des principales matières du programme.

Tous les enfants pourront y être reçus moyennant une rétribution de 5 francs, payable au moment de l'inscription pour toute la durée du cours.

— **Rentrée de l'Institut Pasteur.** — La femme July de Gourdon, dont nous avons annoncé la morsure par un chien enragé et le départ pour Paris, vient de rentrer guérie et complètement rassurée sur son état.

— **Accident.** — Ces jours derniers, le jeune Labro Edmond, âgé de 9 ans, en s'amusant pendant la récréation de midi dans l'atelier du sieur Mounioux, carrossier, avenue Gambetta, qui se trouvait absent, a eu la main prise dans un engrenage d'une machine à percer le fer et deux doigts assez grièvement endommagés.

**GOURDON. — Bataille de dames.** — Ces jours derniers, les femmes Léonie M... et Antoinette J..., ménagères à Saint-Germain, s'étant prises de querelle pour un motif futile se sont portés des coups et fait des blessures.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Freyssinet contre ces trop irascibles batailleuses.

**MARTEL. — Distribution des prix.** — Dimanche prochain doit avoir lieu à Martel la distribution des prix aux élèves de l'école primaire supérieure sous la présidence de M. Villadieu, inspecteur primaire à Gourdon.

**GRAMAT. — La foire du 28 juillet** a été bonne.

Une hausse générale s'est établie tant sur les céréales que sur les bestiaux.

Il s'est traité beaucoup d'affaires sur toutes qualités de bœufs.

La plupart des agneaux et brebis ont été vendus à des prix plus élevés qu'aux foires précédentes.

Le prix du blé était de 20 fr. l'hectolitre, l'avoine de 7 fr. 50 à 8 fr. l'hectolitre.

Les porcelets sont aussi en hausse. Ceux qui hier coûtaient six francs, coûtent aujourd'hui douze francs.

**VAYRAC. — Nous recevons** de cette commune une très longue correspondance. Faute de place nous sommes contraint d'en renvoyer la publication au prochain numéro. Nos regrets aux auteurs.

**CARAYAC. — Mort subite.** — Jeudi soir, 29 juillet, Marie Pégourie, épouse Daynac, du village de Lascouilles, commune de Carayac, a été trouvée presque sans vie dans un bois où elle avait mené paître ses brebis. Transportée dans son lit, elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

**FIGEAC. — Distribution des prix.** — La distribution des prix aux élèves des écoles communales a été fixée au dimanche 22 août prochain. Cette solennité aura lieu dans la cour du collège, si le temps le permet.

**Bibliographie**

**LE MUSÉE DES FAMILLES** (61<sup>e</sup> année) paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 1<sup>er</sup> Août 1897 :

Les pirates de Venise, par L. de Caters. — La céramique française, par G. Migeon. — La question d'Orient, par Sailor. — L'illustration et les illustrateurs, par Em. Bayard. — Un mariage au timbre-poste, par E. Forestié. — L'oncle Trégarion, par L. Colas. — Gaietés du mois, par Willy. — Lettres phocéennes, par G. Bernier. — Mosaïque.

Illustrations par Et. Zier, E. Morin, V. Hugo Em. Bayard, A. Sandoz, Guydo, etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement, Paris : un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**MAISONS RECOMMANDÉES**  
Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.  
1<sup>re</sup> RÉCOMPENSE AUX EXPOSITIONS  
L'ÉCOLE DE LA VILLE DE CAHORS 1893

**LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE**  
Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes, s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta CAHORS.

**HOTEL des AMBASSADEURS** Fondé en 1775 TENU PAR M. LASAYGUES  
Recommandé à MM. les Voyageurs de Commerce et aux Familles.  
BOULEVARD GAMBETTA, CAHORS.

**Spécialité de boîtes pour conserves**  
Travaux de Bâtiment, — Articles de ménage Plomberie et Robinetterie  
**Jules ROLLES**  
Ferblantier Lampiste, Place du Marché, Cahors.

**HENRI VÉDRENNES** PLACE DE LA CATHÉDRALE CAHORS  
Ancienne Maison GAMBETTA Jeune  
**SPÉCIALITE DE FOIES GRAS**

**PIANOS ET MUSIQUE**  
**A. DENAU**  
65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

**J. VALDIGUIÉ** PHOTOGRAPHE à Cahors  
Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Berniers progrès du jour.**

**TEINTURERIE PARISIENNE**  
Teintures, Nettoyages et Apprêts  
**Ferdinand MILHET**  
CAHORS, QUAI CHAMPOLLON, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

**Maison de confiance. Travail très soigné**

**CABINET DENTAIRE** OUVERT TOUS LES JOURS  
De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

**P. BOURGET**  
Mécanicien-Chirurgien Dentiste  
Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.  
**Prothèse et Réparations**  
Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU  
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.  
sans aucun danger  
Plaies et Ulcères varicelleux dits incurables.  
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
M. LENORMAND, Médecin Spécialiste, ancien Aide-Major des Hôpitaux N<sup>os</sup> 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.  
Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.